



Peu de primes, beaucoup de mépris,  
et avec ça, surtout, bonne année !.

### FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO

Chaque année depuis 2002, le Maire convie à Bercy tous les agents de la Collectivité parisienne pour leur présenter ses vœux. Cette année encore, vous avez été très nombreux à répondre présents à cette invitation.

Malheureusement, la municipalité a décidé de perturber les deux séances de cette cérémonie prenant les agents en otage d'une comédie, pas toujours musicale, pathétique. Malgré quelques signes avant-coureurs, comme l'importante mobilisation du 14 décembre 2009, les autorités municipales n'ont visiblement pas su entendre la lassitude des agents, qui se transforme en colère face à tant de mépris.

Après l'annonce de ratios promu / promouvables indigents dans la plupart des corps, et plus encore dans celui des attachés, dans le contexte d'une dégradation généralisée des conditions de travail, tant sur le plan matériel (locaux, outil informatique) qu'humain (gel des effectifs, redéploiements), l'Hôtel de Ville a trouvé opportun de distribuer des primes en stagnation, quand elles ne diminuent pas. Les primes départementales connaîtront d'ailleurs le même sort.

Les effets pervers du système de répartition des enveloppes de primes étaient déjà connus, les distorsions d'une direction à l'autre, d'un service à l'autre, d'une promotion à l'autre, sont considérables. Ce nouveau blocage, loin de venir atténuer ces inégalités injustifiables, va encore élargir le fossé entre les agents.

Les Attachés sont surchargés de travail. Ils doivent assumer des missions supplémentaires à effectifs constants. Dans le même temps, la valeur ajoutée des tâches confiées se dégrade, provoquant une frustration que ne vient pas compenser une rémunération insuffisante et des progressions de carrière au ralenti.

Nos perspectives d'évolution de carrière sont la honte de la Mairie de Paris.

Ces deux questions ne sauraient être abordées séparément :

Une nomination correspond à une augmentation pérenne de pouvoir  
d'achat.

De l'aveu même du Directeur des Ressources Humaines, il n'existe pratiquement plus de lien fonctionnel entre les grades du corps des Attachés. C'est pourquoi la CGT revendique une carrière linéaire et un ratio promu / promouvables de 100%, soit un changement de grade dès que les conditions d'ancienneté sont réunies.

## Cassons le tabou des primes !

De nombreux agents ont interpellé la CGT sur la baisse du montant de leurs primes au mois de décembre.

### Et vous, où en êtes-vous ?

Pour répondre à cette question, la CGT a élaboré un questionnaire auquel vous pouvez répondre de manière anonyme.

Nous vous communiquerons les résultats lors d'une assemblée générale.

Nous pourrions décider d'une action collective.

Pour éviter que la prime départementale servie en février soit révisée à la baisse, mobilisez-vous pour la transparence dans l'attribution des primes.

| GRADES               | IAT | IFTS | Rendement | Départ. | NBI | Reliquat<br>Décembre |
|----------------------|-----|------|-----------|---------|-----|----------------------|
| Attaché              |     |      |           |         |     |                      |
| Attaché<br>Principal |     |      |           |         |     |                      |

Le reliquat du mois de Décembre a-t-il baissé ?  OUI  NON

[Comparez avec votre fiche de paye de décembre 2008.]

Si oui, dans quelles proportions ?

Dans quelle Direction travaillez-vous ? (Facultatif)

Avez-vous de commentaires ?

**Si vous le souhaitez, vous pouvez nous renvoyer ce questionnaire à :**

Syndicat des Cadres CGT Ville de Paris, Bourse du travail,  
3 rue du Château d'eau, 75010 Paris.